

Sérum

LE VACCIN CONTRE L'ISOLEMENT & LA DÉSINFORMATION DES ESI

Mars | Avril | Mai 2023 | **gratuit**

n°73

FNESI

LES ÉLECTIONS CNESER



> ACTUALITÉS

8 mars, journée internationale
des droits des femmes p.4

> AFFAIRES SOCIALES

La réforme des bourses
des étudiant·e·s p.7

> INNOVATION

Les Labels FNESI :
mettre en valeur
vos projets p.22

RETOUR SUR

Les Tweets de @La_FNESI



FNESI @La_FNESI · 19 janv. ...
#AccesDirect | Une grande avancée pour les sciences infirmières !
Poursuivons ce travail de collaboration !

Stéphanie RIST @stephanie_rist · 19 janv.
✓ Art 1 🤗 : Nous ouvrons l'accès direct et le #PrimoPrescription aux #IPA dans le cadre d'un exercice coordonné. Les actes réalisés seront adressés au #médecin. #DirectAN
[Afficher cette discussion](#)



FNESI @La_FNESI · 14 févr. ...
#CDP | C'est aux côtés de 49 associations et syndicats professionnels infirmiers que les #ESI demandent une reconnaissance de leur future profession ! Reconnaitre les #compétences infirmières c'est participer à l'amélioration de l'accès aux #soins et du parcours #patient !



SoFRIPA et 9 autres personnes

Kévin Brige @kevin_FNESI · 13 févr. ...
#PRESSE | Une fois de plus, les ESI font la Une et ne sont pas écoutés ! Libérez la parole et observez la réalité du terrain ! Arrêtons d'esquiver les problèmes, traitons les problématiques efficacement en y mettant les moyens

Le JDD @leJDD · 12 févr.
Conditions de travail, questions financières, problèmes d'orientation... Ces étudiants infirmiers qui renoncent

Seuls 61% des élèves obtiennent leur diplôme après trois ans de formation selon une étude qui sera dévoilée cette semaine.
lejdd.fr/societe/condit...

Kévin Brige @kevin_FNESI · 13 févr. ...
Maltraitance, harcèlement, abandon de formation, voici l'une des réalités trop fréquente. Mettons-y un terme avec des solutions concrètes:
➔ Valorisation du statut de tuteur de stage
➔ Mise en place d'une plateforme nationale d'évaluation des stages

Kévin Brige @kevin_FNESI · 13 févr. ...
1 ESI sur 3 doit choisir entre manger ou se loger. Plus de 58% des ESI doivent travailler en plus de la formation lourde pour vivre. Apportons des moyens financiers aux ESI !
➔ Augmentation des indemnités de stages à 4€05/h
➔ Transfert des #BFSS aux #CROUS

Kévin Brige @kevin_FNESI · 13 févr. ...
"20% des ESI abandonnent" selon @FrcsBraun. Cette formation est désuète et n'intéresse plus. Comment un référentiel de 13 ans peut il toujours être représentatif de la réalité du terrain ? L'heure est à l'actualisation !
➔ refonte du référentiel
➔ intégration universitaire

FNESI @La_FNESI · 20 janv. ...
#Elysee | Des échanges prometteurs avec @cedricarcos et Katia Julienne sur la #formation infirmière et les conditions d'accueil en #stage.

La FNESI a réitéré ses #propositions quant à la reingénierie de la formation soe et la valorisation des #sciences #infirmières.



Élysée et 8 autres personnes

Les ESI ont des solutions à vous proposer. Écoutez les !
Vous avez les cartes en main @Sante_Gouv @sup_recherche @EmmanuelMacron @Elisabeth_Borne @cedricarcos @Manon_FNESI



Sommaire

- > 4 ACTUALITÉS
8 mars : journée internationale des droits des femmes
- > 5 ADHÉRER
Qu'est ce que le RESES ?
- > 6 AFFAIRES SOCIALES
La réforme des bourses
- > 7 RETOUR SUR
La FNEFI en 2022 !
- > 8 DOSSIER



- > 14 DROITS
Quizz : connais-tu tes droits en tant qu'étudiant·e·s infirmier·e·s ?
- > 15 DIVERTISSEMENT
La Série *Mental*, de quoi ça parle ?
- > 16 DANS VOTRE ASSO
Le jeu de cartes pharmacologie, une action de tutorat innovante pour la formation
- > 18 CULTURE
«Entre réalité et humour», un vrai guide pour les ESI
- > 19 INTERNATIONAL
Présentation du NILE
- > 20 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Briser les plafonds de verre !
- > 21 INTERNATIONAL
Semio8G, application de sémiologie psychiatrique
- > 22 INNOVATION SOCIALE
Les Labels FNEFI : mettre en valeur vos projets

édito

Être acteur·rice·s du changement

Ce début d'année 2023 a été marqué par les vœux du Président de la République au monde de la santé. Il y a une phrase qui a retenu particulièrement mon attention « *Il faut que l'on revoit l'organisation et le fonctionnement de nos études [...] c'est un chantier que l'on doit finaliser avant l'été* ». C'est un défi passionnant qu'Emmanuel Macron vous a lancé, à vous, militant et militante de la FNEFI. Celui de parvenir à être audible, à être présent·e à la table des négociations pour que cette réforme corresponde à vos aspirations.

Dans nos établissements de santé public, nous avons besoin d'infirmier·ère·s formé·e·s à accompagner nos patient·e·s dans le respect des bonnes pratiques. Mais il est impératif que vous soyez aussi des acteur·rice·s du changement, capable de penser et de proposer des organisations en co-construction avec tous les maillons de l'hôpital (l'administration, le personnel médical, les services supports...). À l'heure où l'on resserre la direction des hôpitaux autour d'un tandem médecin / directeur·rice, il est impérieux de rappeler que pour aboutir à une vision globale de nos organisations, le renforcement d'un trinôme médecin / directeur·rice / directeur·rice des soins est indispensable.

Alors qu'une minorité bien trop audible du corps médical souhaite cantonner les infirmier·ère·s à leur rôle de simples exécutant·e·s, sachons rappeler avec force et conviction l'identité de ce corps professionnel. Le développement de la recherche infirmière, la construction d'une filière complète à l'université avec notamment la pratique avancée, sont les maillons nécessaires à l'impulsion d'un leadership infirmier. Ces défis ne peuvent être relevés que collectivement. La FNEFI, de ses 22 ans d'expérience, est un outil merveilleux pour que vous sortiez victorieux.



*Eve Guillaume, Présidente de la FNEFI 2012-2013,
Présidente du collectif des directeurs d'établissement
Sanitaire social et médico social.*

8 mars journée internationale des droits des femmes



Chaque année, le 8 mars est une date mettant à l'honneur la lutte pour les droits de la femme. Cette journée est chargée d'histoire, de combats, et permet à chacun-e d'entre nous de se rappeler à quel point ces derniers demeurent précaires. Lorsque l'on parle des droits des femmes, un sujet est systématiquement placé au cœur des débats, comme en témoigne l'actualité récente : l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Si aujourd'hui l'IVG en France est "accessible" à tou-te-s, cela n'a pas toujours été le cas. Remontons ensemble le temps afin de découvrir les tournants majeurs dans l'acquisition de ce droit fondamental.

QUI EST SIMONE VEIL ?

La Loi Veil est la loi marquante de ce combat perpétuel qu'est le droit à l'IVG. Mais qui est donc cette femme qui s'est tant battue et dont la loi porte le nom ?

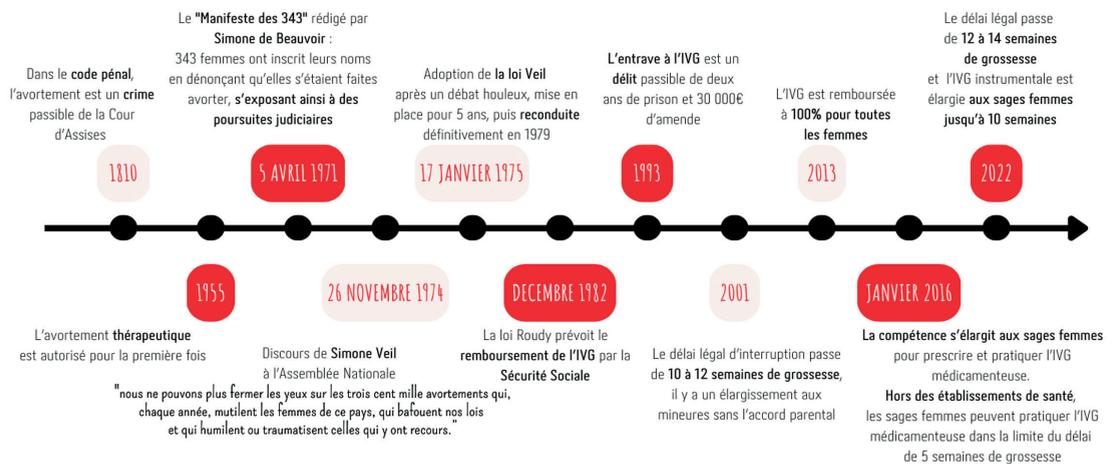


Simone Jacob est née à Nice le 13 juillet 1927 dans une famille d'origine juive. Benjamine d'une fratrie de 4 frères et

sœurs, elle a 16 ans lorsqu'elle est arrêtée le 30 mars 1944. Simone est alors déportée à Birkenau. Elle perdra sa mère, son père et son frère, tous victimes de l'Holocauste¹. Elle est libérée et revient en France en mai 1945. Elle épouse Antoine Veil en 1946, et le couple donnera par la suite naissance à 3 fils.

Après des études de droit, elle est nommée Ministre de la Santé sous le gouvernement de Jacques Chirac et le reste sous les gouvernements de Raymond Barre. Elle est ensuite députée européenne, Ministre d'État des Affaires sociales dans le gouvernement d'Édouard Balladur (1993-1995) et termine sa carrière politique au Conseil Constitutionnel (1998-2007) avant d'être élue à l'académie française en 2008.

Elle décède le 30 juin 2017 à l'âge de 89 ans, puis entre au Panthéon le 1^{er} juillet 2018 aux côtés de son époux. Elle fait partie des rares femmes qui y sont enterrées comme Marie Curie et Germaine Tillion.



LES AVORTEMENTS CLANDESTINS

Outre la loi et ces avancées, qu'en était-il ? Quelles étaient les "solutions" trouvées par ces femmes n'ayant pas véritablement d'autres choix ?

Cintre, aiguilles à tricoter, eau de javel, trois objets du quotidien à la signification aujourd'hui macabre. En effet, ces derniers sont devenus des outils privilégiés dans la réalisation d'IVG clandestine. Ils étaient employés, et le sont toujours, au péril de la vie des utilisateur-ric-e-s. Le cintre est devenu le symbole de la lutte contre l'interdiction du recours à l'avortement persistant encore dans certains pays. Ce droit est d'ailleurs toujours remis en cause comme nous le montre la situation actuelle aux Etats Unis.

Une autre solution trouvée pour les plus chanceuses, était la complicité de certain-e-s professionnel-le-s de santé, bravant la loi, guidé-e-s par leur humanité. Il-elle-s falsifiaient des documents pour rendre l'IVG thérapeutique², c'est-à-dire une IVG ayant pour but de préserver la santé dans le cadre d'une grossesse à risque pour l'enfant ou la personne qui le-la porte. Enfin, certain-e-s trouvaient le courage de tout quitter pour se rendre à l'étranger afin de procéder à des pratiques légales dans d'autres pays. Ce voyage onéreux était éreintant autant physiquement que moralement, et les séquelles irréversibles.

Les droits des femmes sont éternellement remis en cause, malgré le bon nombre d'avancées rien n'est gagné. Ce combat demeurera perpétuel tant que ce droit ne sera pas constitutionnel.

Albane Robin, Vice-Présidente en charge de la Communication et des Publications, Léonie Cousin, Vice-Présidente en charge de la Santé Publique.

1/ Musée de l'holocauste Montréal. L'Holocauste (aussi appelé Shoah) est la persécution et l'assassinat systématique de 6 millions de Juifs, organisé par l'État nazi et ses collaborateurs de 1933 à 1945.

2/ Si cette thématique vous intéresse et que vous voulez en savoir plus à propos du Mouvement pour la liberté de l'Avortement et de la Contraception : Annie Colère (2022) film

Qu'est ce que le RESES ?

Le RESES, c'est le Réseau des Étudiants pour une Société Écologique et Solidaire. C'est une association à but non lucratif fondée en 2007. Elle a pour mantra de mener des projets liés aux enjeux écologiques et solidaires, tels que l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, etc.

RESES veut donc s'appuyer sur la force et la volonté des étudiant·e·s pour construire le monde de demain.

Leur principal objectif est d'avoir 100% des étudiant·e·s formé·e·s et engagé·e·s sur les enjeux écologiques et solidaires, climatiques et de biodiversités. Ils souhaitent également voir apparaître un engagement de la part des campus universitaires dans une démarche de Transition Écologique.

LE RESES ET LE RÉSEAU FNESI

L'association RESES permet aussi de mettre les projets du réseau en valeur, de leur donner de la visibilité et de montrer que le réseau de la FNESI est un réseau innovant, engagé et force de proposition concernant les thématiques de santé environnementale actuelles.

Depuis début décembre, la FNESI est adhérente au RESES. Grâce à cette adhésion, notre fédération et son réseau pourront collaborer avec cette association pour monter des projets au sein du réseau ou lors d'évènements sur la thématique de la Transition Écologique. Cette association sera aussi un support pour pouvoir former sur les concepts de santé environnementale.

Le RESES pourrait apporter une forme de communication supplémentaire à la FNESI et son réseau. En effet, ce dernier transmet différents projets aux Universités par Newsletters via leurs boîtes mails. Dans le cadre de la refonte du référentiel de formation, cela permettrait d'obtenir plus de visibilité pour le réseau, d'appuyer l'engagement et l'investissement de ce dernier, autant du point de vue de la santé environnementale actuelle, que de celui de la maquette de formation.

Cette association pourra aussi porter des projets à l'initiative de la FNESI comme par exemple le Challenge TE¹ lancé en début d'année. En effet, celui-ci a pour objectif de mettre en lumière l'accessibilité de la mise en place d'actions éco-responsables dans nos vies personnelles et/ou associatives. Ce challenge peut être publié dans les newsletters de RESES pour qu'il s'étende au maximum d'associations possibles. Ce projet a aussi pour but de responsabiliser et professionnaliser les associations de notre réseau.

En dehors de la FNESI, son réseau pourra aussi décider d'adhérer et de se saisir de l'association comme appui pour monter des projets éco-responsables. Par ailleurs, leur adhésion est à prix libre, les associations qui souhaitent y adhérer donnent ce qu'elles veulent mais surtout

ce qu'elles peuvent. L'adhésion est à renouveler tous les ans. Plusieurs associations et fédérations nationales de santé y sont déjà adhérentes.

LA CSTE DANS TOUT ÇA ?

Dans la même dynamique, la FNESI a ouvert en ce début d'année la Commission Spécialisée Transition Écologique (CSTE). Cette commission a été ouverte car l'écologie est un sujet de santé environnemental majeur. De plus, le secteur hospitalier est des plus polluants, et il est urgent de repenser l'éco-conception des soins, et d'inscrire des démarches de transition écologique dès la formation initiale.

La CSTE aura pour but de réfléchir autour de thématiques environnementales et d'élaborer des outils (fiches techniques par exemple) qui pourront servir au réseau pour mettre en place des projets sur cette thématique. Elle mettra aussi en valeur les initiatives de notre réseau ! Si toi aussi tu as envie de t'investir sur des projets de Transition Écologique, contacte-nous sur te@fnesi.org

En savoir plus :
<https://le-reses.org>

Ewin Voltzenlogel, Vice-Président
en charge des Affaires Internationales
et de la Transition Écologique.

1/ Challenge Transition Écologique à destination des associations adhérentes à la FNESI.

Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République

en partenariat avec



MEDINTECHS
L'INNOVATION & L'HUMAIN AU CŒUR DE NOTRE SANTÉ

soutenu par



INSCRIPTION
medintechs.com
GRATUITE



Tous ensemble au Salon de L'innovation en santé

Choisissez votre parcours personnalisé

- ▶ La santé à l'heure des révolutions technologiques
- ▶ La santé de demain, se construit aujourd'hui
- ▶ Découvrir le monde de la santé
- ▶ Bien dans mon corps, bien dans ma tête
- ▶ Tous en bonne santé, à tout âge

NOUVEAU

CONFÉRENCES | ATELIERS | STANDS | VILLAGES : EMPLOIS
- INNOVATION CHIRURGICALE - CYBERSÉCURITÉ - PRÉVENTION - URGENCES

13 & 14 mars 2023
Parc Floral de Paris





La réforme des bourses

En 2022, la précarité étudiante n'a cessé d'augmenter. Dans un contexte d'inflation exceptionnelle, de près de 6%, touchant principalement l'énergie, le coût du logement, ou encore l'alimentaire, les étudiant·e·s sont particulièrement touché·e·s par des difficultés financières grandissantes. Pour pallier à cette problématique urgente, le gouvernement a établi plusieurs mesures : maintien du ticket repas au restaurant universitaire à 1€ pour les boursier·ère·s, augmentation des bourses de 4%, aide ponctuelle de 100€ pour les boursier·ère·s et les bénéficiaires des APL¹...

Ces mesures sont loin d'être suffisantes pour enrayer la précarité étudiante ! Il est nécessaire de réaliser une vraie refonte du système d'aide sociale étudiante en France, cela passe par une refonte des bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur.

RÉFORMER LE SYSTÈME

Ce système de bourse composé de 8 échelons (0 Bis : 1084€ à 7 : 5965€) est destiné à aider les étudiant·e·s à financer leurs études en leur accordant une aide financière sous forme de bourse sur critères sociaux (728 033 boursier·ère·s pour l'année 2021-2022²). Cependant cet échelonnement crée un effet de seuil responsable d'inégalité entre étudiant·e·s. En effet, pour 2 étudiant·e·s possédant une situation fiscale avec peu de différence, ils-elles peuvent se voir attribuer une bourse d'échelons différents.

Dans ce contexte grandissant d'inflation, il est vital que les montants des bourses soient indexés sur cette dernière afin de répondre aux réels besoins des étudiant·e·s. De plus, aujourd'hui, trop nombreux·ses sont les acteur·rice·s des aides sociales pour les étudiant·e·s (CROUS, CAF, Régions,...).

Cette réforme est une occasion de créer un guichet unique des aides sociales, qui seraient centralisées par le CROUS (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires).

Cela permettrait un accès simplifié et exclusif via le **Dossier Social Etudiant**. Ce DSE serait alors la plateforme commune à l'ensemble des étudiant·e·s de l'enseignement supérieur et apporterait une meilleure lisibilité du catalogue d'aides auxquelles les étudiant·e·s peuvent prétendre.

LES PROPOSITIONS DE LA FNESI

Pour nous, étudiant·e·s infirmier·ère·s en formation initiale, les bourses des formations sanitaires et sociales dépendent de la gestion des régions.



728 033

boursier·ère·s pour l'année 2021-2022.

8 échelons

d'aide financière allouée sur des critères sociaux.

Il devient vital d'indexer les bourses sur l'inflation pour répondre aux réels besoins des étudiant·e·s

Pourquoi les étudiant·e·s en formations sanitaires et sociales devraient-ils-elles être les marginalisé·e·s de l'enseignement supérieur ? Nous ne sommes pas les seul·e·s à posséder deux ministères de tutelle !

La FNESI défend le transfert de gestion des BFSS (Bourses des Formations Sanitaires et Sociales) au CROUS sur l'ensemble du territoire.

Ce transfert permettrait une meilleure prise en charge financière des ESI selon le modèle du CROUS c'est-à-dire une étude des dossiers approfondies, l'attribution des bourses régularisée et les versements à date fixe.

La région Normandie, première région expérimentatrice de ce dispositif depuis 2016, a démontré son efficacité. En 2021 c'est 2 761 étudiant·e·s qui ont pu bénéficier d'une bourse versée par le CROUS Normandie.

Cette réforme est donc une réforme avec de nombreux enjeux tant pour les ESI que pour l'ensemble des étudiant·e·s de l'Enseignement Supérieur.

Côme Champion, Secrétaire Général Adjoint en charge des Affaires sociales, Thomas Barre, Vice-Président en charge des Perspectives Professionnelles.

1/ Allocation Personnalisée au Logement. 2/ Rapport d'activité des Oeuvres Universitaires et Scolaires de 2021

La FNESI en 2022 !

Cette année a été riche en émotions, remémorons-nous ensemble les moments phares de 2022.

Cela a commencé avec un Conseil d'Administration à Clermont-Ferrand en février organisé par 2 associations : BDEI Clermont et BDE ASSIDE. Les administrateur-riche-s ont notamment pu voter la contribution présidentielle permettant de poser sur papier les attentes de la FNESI quant aux cinq prochaines années. Nous avons enchaîné avec un second Conseil d'Administration en avril à Dax, organisé par l'association RESID. Durant cet événement, la FNESI a lancé ses États Généraux ! Ensuite, après 2 ans de crise sanitaire, c'est le retour des Universités d'Été en présentiel. Le quatrième et dernier Conseil d'Administration de l'année a été organisé à Berck, par ADESIF Berck. Il était centré sur la Semaine Bien-Être : en effet il clôturait une semaine complète sur cette thématique co-construite avec notre partenaire, la MNH. Après un été placé sous le signe du travail pour le Bureau National, nous nous sommes enfin retrouvés pour un Congrès National à Rennes, événement organisé par le CESIR et PANS'ESI. Le mandat 2021-2022 a



démissionné pour laisser place à une nouvelle équipe, motivée et force de proposition. En novembre s'est tenu le Week-End de Formation des Administrateur-riche-s, un temps fort pour la structure car ce fut l'occasion de former les étudiant-e-s engagé-e-s à l'administration de la FNESI. Ce premier événement de mandat a été marqué par un fil rouge sur le thème des élections universitaires. Pour clôturer cette belle année nous nous sommes dit au revoir au Conseil d'Administration de Politique Générale à Saint-Étienne organisé par les associations AEICSE, CESIA et ADESS.

Albane Robin, Vice-Présidente en charge de la Communication et des Publications.



.MASTER Droit et Gestion de la Santé
(Formation initiale ou en **alternance**)
Direction d'établissements sanitaires
et médico-sociaux

.Licence Professionnelle TIM
(Formation par alternance)
Technicien de l'Information Médicale





Les élections CNESES

QU'EST-CE QUE LE CNESES ?

Commençons par définir ce qu'est le CNESES : c'est le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. C'est un organe consultatif ainsi qu'une juridiction administrative spécialisée auprès des ministres de l'enseignement supérieur. Ce conseil est constitué de 100 membres, 40 sont désigné-e-s par le ministère et 60 sont élu-e-s. Parmi ces élu-e-s, on retrouve 11 élu-e-s étudiant-e-s qui siègent pendant deux ans. Le conseil est présidé par Sylvie Retailleau, la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Les élections CNESES ont lieu tous les deux ans. Cette année, les élections se déroulent en juin 2023, afin de renouveler les élu-e-s étudiant-e-s.

D'OÙ VIENNENT CES ÉTUDIANT·E·S ?

Le CNESER est créé par la Loi Faure du 12 novembre 1968, juste après la mobilisation sociale de mai 1968, durant laquelle s'est exprimée une très forte contestation étudiante. Cette loi touche les différentes instances politiques de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Pour comprendre comment se déroulent les élections, qui sont les étudiant·e·s qui votent et qui sont les élu·e·s, commençons par comprendre le fonctionnement des universités. Dans chaque université de France, on retrouve des étudiant·e·s qui siègent dans différents conseils comme la Commission de Formation à la Vie Universitaire (CFVU), la Commission de Recherche (CR) ou encore le Conseil d'Administration (CA).

Dans ces conseils, les étudiant·e·s sont élu·e·s pour 2 ans. Certain·e·s élu·e·s du CA ou de la CFVU ont le pouvoir de voter tous les deux ans pour une liste d'étudiant·e·s qui siègeront au CNESER. Ces élu·e·s étudiant·e·s sont appelé·e·s les grand·e·s électeur·rice·s, il·elle·s peuvent varier en fonction des universités. La liste des grand·e·s électeur·rice·s est publiée par le ministère au mois de mars. Les étudiant·e·s sur les listes pour le CNESER, eux, sont alors élu·e·s auparavant dans leur université d'étude.



Élection à Poitiers aux côtés de l'AFEP et de LASEPSI.

Ces élu·e·s peuvent être représenté·e·s par une organisation de jeunesse comme la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes) afin de partager des valeurs et défendre les intérêts de l'ensemble des étudiant·e·s de France.

ET LA FNE SI DANS TOUT ÇA ?



Élection centrale à Artois.

La FNE SI, adhérente à la FAGE, pourra alors soutenir et sensibiliser les élu·e·s en sciences infirmières à participer aux élections étudiantes et les former à leur rôle une fois élu·e·s. Actuellement on retrouve sur les bancs du CNESER : 5 élu·e·s FAGE et 6 autres élu·e·s qui dépendent d'autres organisations dont les idées s'éloignent de celles portées par la FNE SI.

La FAGE est actuellement la 1^{ère} organisation représentative des étudiant·e·s de France. Le nombre de sièges détenus par une organisation au CNESER détermine sa première place et le poids institutionnel qui lui est alloué. Être 1^{ère} organisation étudiante permet d'avoir une place politique plus accrue.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ET LES FONCTIONS DU CNESER ?

Le CNESER assure la représentation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. Il a pour but de valoriser le rôle de l'instance consultative pour informer les pouvoirs publics dans la conduite des politiques d'Enseignement Supérieur et de Recherche. Il a aussi pour but d'exprimer les liens étroits qui unissent la Recherche et l'Enseignement Supérieur.

Enfin, il a pour objectif d'organiser un dialogue équilibré et nécessaire entre les communautés d'Enseignement supérieur et de Recherche et les différent·e·s représentant·e·s des acteur·rice·s politiques, économiques et sociaux que ce soit au niveau national ou bien des territoires.

Afin de bien remplir son rôle, cette instance possède également deux fonctions desquelles découlent certaines missions.



Une fonction consultative avec différents objectifs :

- ✓ Les stratégies nationales de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- ✓ Mise en œuvre des stratégies européennes d'Enseignement Supérieur et de Recherche.
- ✓ La répartition des emplois et des moyens entre les différents établissements.
- ✓ Les projets de réformes.
- ✓ Le cadre national des formations, la liste des diplômes nationaux ainsi que les modalités et demandes d'accréditation.
- ✓ La carte des formations supérieures et de la Recherche.
- ✓ La création, la suppression ou le regroupement d'établissements ou de composantes.

Enfin, une fonction disciplinaire qui lui permet de statuer en appel et en dernier ressort sur les décisions disciplinaires prises par les instances universitaires compétentes, à l'égard des enseignant·e·s-chercheur·e·s, enseignant·e·s et usager·ère·s.

QUEL EST L'INTÉRÊT POUR LES ESI ?

Lors des CNESER différents thèmes sont abordés, discutés et échangés. Ces débats sont très importants pour notre formation puisque régulièrement les Sciences Infirmières sont à l'honneur pendant les séances. Nous pouvons alors porter un regard consultatif sur différents sujets. Par exemple, nous avons régulièrement l'occasion de travailler sur des dossiers d'accréditation universitaire pour la formation IPA, la formation IBODE, etc. Ainsi que sur les diplômes universitaires octroyés à la fin de ces études. C'est pourquoi avoir des élu·e·s FAGE, et donc, par extension, FNESI, est primordial.

Ces étudiant·e·s nous permettent de porter nos idées en conseil et nos propositions pour l'ensemble des étudiant·e·s en sciences infirmières.

Avant chaque séance CNESER ou les sciences infirmières sont à l'honneur, nous sommes consultés par la FAGE afin de recueillir nos questions, nos positions. De plus, avoir ces élu·e·s nous offre une porte d'entrée directe au CNESER, puisque de par leur siège, la FAGE peut être amenée à convier les fédérations de filière à participer aux séances.

Par ailleurs, avoir un·e ESI siégeant dans ce conseil, serait tout aussi bénéfique pour analyser et faire remonter nos problématiques plus rapidement. De plus, avoir des ESI nommé·e·s au CNESER montre la volonté de nos étudiant·e·s de faire pleinement parti·e·s de l'université et de partager les mêmes droits que les autres étudiant·e·s. Les ESI ont le droit de siéger à l'université, donc de siéger au CNESER si il·elle·s sont élu·e·s. Au-delà de l'intégration universitaire, le CNESER représente un véritable enjeu pour nous. En effet, si la réingénierie de la formation est actée, elle passera par ce conseil. Nous nous devons d'être présent·e·s ce jour-là pour faire entendre la voix des étudiant·e·s et éviter que des positions contraires à celles portées par la FNESI et les étudiant·e·s depuis plus de 20 ans soient celles qui ont le plus de poids.

Nous invitons chaque ESI volontaire, à prendre part aux élections universitaires au cours de cette année. En plus du fait d'augmenter nos chances de siéger au CNESER, cela permettrait aussi d'augmenter la représentativité de nos étudiant·e·s au sein des universités. Nous pouvons ainsi revendiquer la place que nous occupons de droit.

QUESTIONS À UN·E ÉLU·E

Clémence, étudiante en 3^{ème} année à l'IFSI du CHU de Poitiers et élue CA à l'université de Poitiers a répondu à quelques-unes de nos questions.

Comment se déroule un conseil d'administration ?

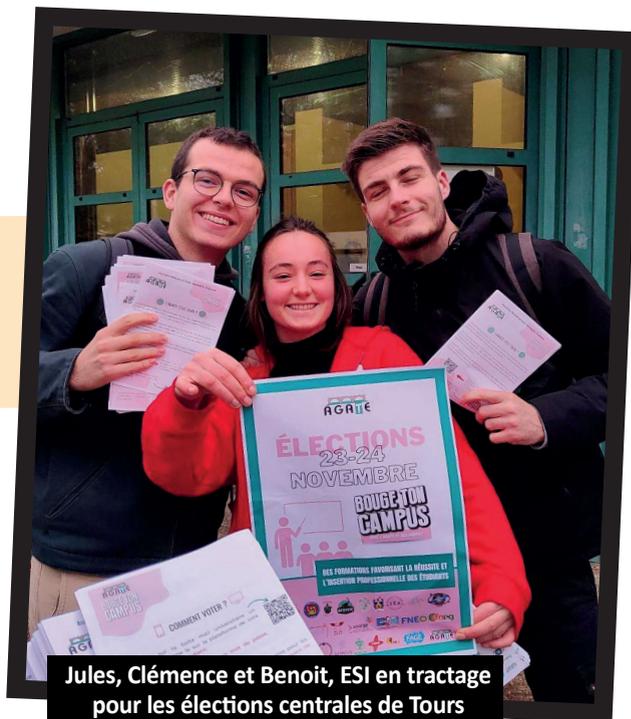
Clémence : Un conseil d'administration dure généralement une matinée entière. Il est présidé par la présidente de l'université et est composé de professionnel·le·s (chercheur·e·s, professeurs-chercheurs, professeur·e·s, président·e·s de fac...) ainsi que des étudiant·e·s élu·e·s. Nous recevons en amont des documents, qui seront votés lors de ces CA. Le but premier de ces conseils, est de voter différents points concernant l'université. Des décisions sont proposées puis votées en CA pour être appliquées ensuite à l'université. Les sujets sont variables, et les points traités sont abordés par thèmes et présentés par une des personnes concernées.

Comment fais-tu pour comprendre l'ensemble des sujets abordés ?

Clémence : J'ai pu avoir une formation par ma fédération de filière (FNESI) et par ma fédération de territoire (AFEP), ce qui m'a permis de mieux définir mon rôle d'élue et de me familiariser avec les différents thèmes et notions abordées. Un guide des élu·e·s m'a également été transmis par la FNESI. Le monde associatif m'aide à enrichir mes connaissances grâce aux échanges avec les étudiant·e·s. Je m'aide aussi de documents complémentaires que je peux trouver sur des sites. Les documents envoyés avant la réunion nous permettent, avec les autres étudiant·e·s élu·e·s, de nous retrouver et de travailler dessus. Il est important de se tenir informé des actualités via le site de l'université, les réseaux sociaux, les mails etc.

Est-ce que tu sais quelles possibilités d'action tu as ?

Clémence : Je me rends compte au fil des conseils, que notre place peut réellement avoir un impact. Pour que les possibilités d'actions soient optimisées, il y a pour moi deux aspects qui peuvent entrer en jeu. L'information de l'actualité auprès des étudiant·e·s et la remontée de leurs opinions à l'université. En effet, encore trop peu d'étudiant·e·s se sentent concerné·e·s par la vie universitaire. Il est donc de notre rôle de leur faire part des actualités, des décisions prises et de connaître leurs volontés, pour avoir des avis et opinions à faire remonter. C'est grâce à ces informations que nous pourrions retransmettre au plus juste les attendus des étudiant·e·s lors des conseils et donc, avoir une université qui corresponde au mieux aux étudiant·e·s.



Jules, Clémence et Benoit, ESI en tractage pour les élections centrales de Tours

Quel a été ton ressenti ?

Clémence : J'appréhendais mon premier CA car c'est un milieu qui m'était inconnu. Cela peut paraître assez impressionnant car nous sommes entouré·e·s de personnes qui sont dans le milieu depuis longtemps et qui connaissent généralement très bien leur sujet. Pour ma part, j'ai eu la chance d'être bien accueillie par les différents membres du conseil ce qui m'a permis d'être plus à l'aise.

Que représente ce mandat pour toi ?

Clémence : Ce mandat est pour moi une chance et une grande responsabilité. Je suis fière de m'engager au sein de l'université pour participer à son développement en portant la voix des étudiant·e·s de Poitiers. Cela me permet également d'avoir un regard différent sur l'université et sur le travail réalisé en amont.

*Emma Peltais, Secrétaire Générale en charge de la Démocratie Étudiante,
Kévin Brige, Vice-Président en charge de l'Enseignement Supérieur,
Manon Morel, Présidente.*

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ
FESTIVAL
XXème édition

LA CHAISE DIEU
du 8 au 11 juin 2023

• **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE • FORMATIONS •**
• **LABELS • DANCE WITH NURSES •**
• **CULTURE • CONCOURS DE TALENTS •**
• **FNESI'LYMPIADE • GALA •**
• **RENCONTRE NATIONALE • COHÉSION •**

et plein d'autres surprises....



MACSF

**BANQUE POPULAIRE
RIVES DE PARIS**

proche et engagée



**GRUPE
PASTEUR
MUTUALITÉ**

STAFFSANTÉ MNH

Mutuelle Nationale des Hospitaliers



La banque coopérative
de la Fonction publique



Connais-tu tes droits en tant qu'étudiant·e·s infirmier·e·s ?



A l'IFSI comme en stage, deviens incollable sur tes droits étudiants. Pour plus d'informations nous t'invitons à aller sur le site www.fnesi.org dans la rubrique "vos droits". Si tu as des questions, tu peux nous contacter via le site internet, via l'adresse mail vosdroits@fnesi.org ou via notre plateforme téléphonique au 01.40.33.70.78

Quizz

1. A la rentrée, que dois-tu payer ?

- A. Les frais de scolarité (170€)
- B. La Contribution de Vie Étudiante et de Campus (95€)
- C. Les frais de scolarité (170€), la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (95€) et les tenues professionnelles (Prix fixé par l'IFSI)
- D. Les frais de scolarité (170€) et la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (95€) uniquement.

2. Combien de jours d'absence justifiée sont autorisés ?

- A. 6 jours par semestre
- B. 12 jours par semestre
- C. 30 demi-journée par an
- D. 12 jours par an

3. Un des critères de validation des stages est la présence à celui-ci, sais-tu quel pourcentage de présence faut-il ?

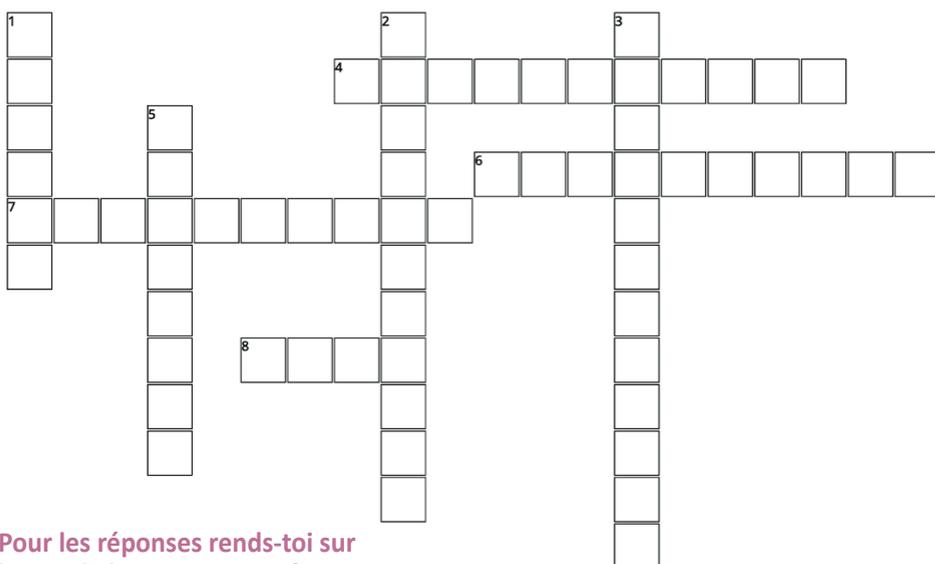
- A. Au moins 80% de présence sur la période de stage
- B. Au moins 80% de présence sur la totalité des stages
- C. Au moins 90% de présence sur la période de stage
- D. Au moins 90% de présence sur la totalité des stages

4. En stage combien de bilans doivent obligatoirement être faits ?

- A. Un bilan de fin de stage
- B. Un bilan intermédiaire à l'oral et un bilan de fin de stage écrit
- C. Au moins un bilan intermédiaire à l'écrit et un bilan de fin de stage écrit
- D. Au moins un bilan intermédiaire à l'écrit, un bilan de fin de stage et ils sont réalisés en présence de l'étudiant·e·s

1. Réponse D 2. Réponse B 3. Réponse A et D 4. Réponse D

Mots croisés



Horizontal

- 4. Texte de référence cadrant notre formation, il date de 2009.
- 6. Somme d'argent versée par l'établissement de rattachement maximum le mois suivant la fin du stage.
- 7. Qualification pour la non obtention de la moyenne à des unités d'enseignements (UE) ou la non validation d'un stage. Pour les UE, les conditions sont les mêmes que la session initiale.
- 8. Acronyme désignant une position de la FNEFI dans l'intégration universitaire au niveau de l'organisation des UFR.

Vertical

- 1. Période de coupure dans la formation qui peut durer 6 mois ou 1 an pendant laquelle le statut d'étudiant·e est conservé.
- 2. Section dans laquelle les situations individuelles des étudiant·e·s sont traitées, par exemple les demandes de redoublement, d'aménagement d'étude ou encore les actes incompatibles avec la sécurité des patients.
- 3. Période de coupure dans la formation. Elle peut durer jusqu'à 3 ans pour conserver les ECTS déjà acquis et jusqu'à 5 ans pour garder sa place dans l'établissement de formation.
- 5. Fait de changer d'IFSI au cours de sa formation.

Pour les réponses rends-toi sur le site de la FNEFI : www.fnesi.org

La Santé Mentale, on en parle !

La série *MENTAL* est disponible sur FranceTV Slash, la plateforme de france télévision à destination des jeunes.

LA SÉRIE MENTAL, DE QUOI ÇA PARLE ?

Cette série dépeint le quotidien d'adolescent-e-s, hospitalisé-e-s dans une clinique pédopsychiatrique. Nous suivons Marvin, hospitalisé sous contraintes suite à une décision judiciaire. Il fait la rencontre de l'équipe soignante et des autres patient-e-s de la clinique. Au fil des épisodes on apprend à découvrir chacun-e des personnages et leur histoire. La série aborde le sujet de la santé mentale avec humour et légèreté et dédramatise les troubles mentaux et l'hospitalisation en psychiatrie.

LA DÉ-STIGMATISATION DE LA SANTÉ MENTALE : QUAND ON EN PARLE

Les stéréotypes sont mis en lumière à travers les personnages dès le début de la série. Par exemple, les premiers mots de Marvin à son arrivée à la clinique accompagné du policier : "Ah ouais c'est vraiment la taule quoi c'est ça ?". Ces mots décrivent l'hospitalisation comme une prison, un enfermement. Quand être hospitalisé-e en service de santé mentale est faussement nommé "être interné-e".

Ensuite, il rencontre Simon, son voisin de chambre qui se présente comme tel : "Simon ! Borderline". Il se définit par le trouble psychique dont il souffre. Il se réduit au nom de sa pathologie, effaçant son identité propre. On parle alors de réductionnisme, c'est le fait d'isoler la caractéristique d'une personne pour réduire celle-ci à ce seul aspect. Une personne atteinte de schizophrénie devient "un schizophrène", Simon vivant avec le trouble borderline devient "un borderline".

Marvin, s'adressant en médecin : "bonne galère avec vos fous", et auprès des autres patient-e-s "Je suis pas comme vous". L'appellation "fou" montre une discrimination banalisée induite par un tabou, une peur et une méconnaissance des troubles mentaux. La peur commune entraîne une réaction de rejet. C'est la marginalisation des personnes atteint-e-s de troubles psychiques : les fous, ce sont "eux", séparés de "nous".

Ces citations sont le reflet de représentations fausses et stigmatisantes sur la santé mentale. Des idées reçues qui persistent. La dé-stigmatisation passe par la sensibilisation.



1 jeune sur 3 (18-25 ans) souffre de troubles de santé mentale



UNE SÉRIE À DESTINATION DE LA JEUNESSE : UNE POPULATION PARTICULIÈREMENT TOUCHÉE

Selon une enquête IPSOS en 2021, près d'1 jeune sur 3 (18-25 ans) souffre de troubles de santé mentale. Et seulement 56% des jeunes s'estiment bien informé-e-s sur les professionnel-le-s de santé à consulter en cas de questions sur leur santé mentale. Cette incidence démontre que la santé mentale des jeunes est aujourd'hui une priorité de santé publique.

Les ESI sont concerné-e-s par ce problème de santé publique. Selon les données de l'enquête Bien-être de la FNESI de 2022, 64,1 % des ESI déclarent que leur santé mentale s'est dégradée depuis le début de la formation. Et ce sont seulement 23,3 % des ESI qui ont déjà consulté un-e professionnel-le de santé mentale.

ON A TOUTES ET TOUS UNE SANTÉ MENTALE

Si tu penses souffrir de troubles psychiques, tu peux en parler :

<https://www.filsantejeunes.com/>

D'autres ressources sur la santé mentale :

<https://www.psycom.org/>

A travers cette série, tu auras une première représentation de la prise en soins de la santé mentale, ainsi cela te permettra de mieux appréhender ton premier stage en psychiatrie.

Léonie Cousin, Vice-Présidente en charge de la Santé Publique,
Malorie Dupont, Vice-Présidente en charge du Tutorat.

Le jeu de cartes pharmacologie une action de tutorat innovante pour la formation



Labellisé au Congrès National 2022, le projet de tutorat « jeu de carte pharmacologie » est présenté. Audrey Pereira, tutrice à ARTIST en charge du projet, nous en parle.

Peux-tu nous présenter le projet ?

Il s'agit d'un outil d'apprentissage qui permet d'aborder de manière ludique, seul-e ou à plusieurs les notions de pharmacologie. Le jeu de cartes va reprendre les objectifs d'apprentissage de l'ensemble de la formation qui nous sont demandés sur l'IFSI Saint-Joseph-St-Luc.

Ce projet est destiné à l'ensemble des ESI de l'établissement de formation, toutes années de promotion confondues. Elles sont composées d'une question au recto, et d'une réponse au verso. Au total le jeu est composé de 410 cartes.

Quels sont les besoins identifiés à l'origine de ce projet ?

Tout d'abord la pharmacologie représente un bloc conséquent d'apprentissage, qui dure sur l'ensemble de la formation : ces enseignements peuvent mettre en difficultés les étudiant-e-s. Les étudiant-e-s n'ont pas systématiquement le temps nécessaire, contenu de l'organisation actuelle de la formation, pour s'approprier et créer leurs propres outils d'apprentissages. La forme s'est inspirée d'une étudiante qui utilise ce format de questions-réponses comme outil de révision.

Comment ce jeu va-t'il être mené ?

Le jeu est imprimé en double exemplaire. Il sera mis en libre accès au local de l'association, par un système d'emprunt. Afin que chaque personne intéressé-e puisse s'en saisir et y jouer à tout moment. Il peut être réservé à n'importe quel temps de la journée en fonction des capacités d'apprentissages et des besoins de chacun-e-s.



L'entraide pour la réussite des étudiant-e-s est la motivation principale d'élaboration de ce jeu.

Citer les différents paliers de la douleur, et préciser le type de douleur associé. Donner un exemple pour chaque palier.

- Palier 1 : douleur faible à modérée**
→ PARACÉTAMOL
- Palier 2 : douleur modérée à intense**
→ TRAMADOL
- Palier 3 : douleur extrêmement intense ou ne répondant pas aux autres paliers**
→ MORPHINE

Il y a t il des perspectives d'évolution du projet ?

Pour la pérennité du projet, il y aura des relectures pour actualiser les informations chaque année. Pour l'instant, il sera uniquement sur notre établissement de formation, mais pourquoi pas l'ouvrir aux autres établissements de formation de Lyon.

ARTIST a perçu le label tutorat pour ce projet, quelle en est la plus value ?

Les labels sont une reconnaissance envers les tuteur-ric-e-s et le tutorat : pour valoriser leur travail et investissement.

Pour dévier l'aspect théorique, pédagogique vers une action ludique et andragogique. Ce projet met en lumière le caractère innovant et ludique que peut prendre le tutorat et ses actions. Mais également la portée du projet auprès d'un grand nombre d'étudiant-e-s.

Le label FNESI, c'est aussi promouvoir des idées, projets et expériences. Pour qu'ici, les tutorats puissent se saisir du projet; et ainsi que les étudiant-e-s puissent bénéficier des ressources et actions. Le label délivré par la FNESI, apporte un poids au projet. Dans sa présentation à la direction, la pertinence du projet a été soutenue par sa labellisation.

Ce projet a été créé par Alexia Générau, Aisha Cano, Laury Ninel, Erine Ferraris, Thomas Genoux, Adélie Pracca, membres de l'association ARTIST lors de l'élaboration du jeu.

Audrey Pereira, Vice-Présidente en charge du Tutorat à la FESI, Ex-tutrice à ARTIST.
Clément Watbled, Vice-Président en charge de l'Innovation Sociale à la FNESI,
Malorie Dupont, Vice-Présidente en charge du Tutorat à la FNESI.



**Le C.G.O.S
fête les 60 ans de
la Complémentaire
Retraite
des Hospitaliers !**

**Depuis 1963, la Complémentaire Retraite des Hospitaliers, créée par le C.G.O.S,
est aux côtés des agents hospitaliers pour préparer leur retraite.
60 fois merci aux 350 000 agents hospitaliers affiliés qui nous font confiance !**

APPELEZ-NOUS AU

0 800 005 944

Service & appel
gratuits

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

RENDEZ-VOUS SUR

crh.cgos.info

C.G.O.S

action sociale & solidaire

**COMPLÉMENTAIRE
RETRAITE** DES HOSPITALIERS
L'ÉPARGNE RETRAITE DU C.G.O.S



C.G.O.S, association loi 1901, déclarée sous le numéro 60/1.030 à la préfecture de Paris - Allianz Retraite - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des Assurances - Société anonyme au capital de 101 252 544,51 € - 1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex - 824 599 211 RCS Nanterre.

«Entre réalité et humour»

un vrai guide pour les ESI

Vous avez entendu parler de ce kit de survie et antidote pour étudiant·e·s infirmier·ère·s ? Il s'agit du livre de Caroline Estremo paru en Octobre dernier (2022). L'autrice de cet ouvrage expose son vécu en tant qu'étudiante ou ce qu'elle a pu voir sur le terrain en tant que professionnelle de santé.

MAIS TOUT D'ABORD, QUI EST CAROLINE ESTREMO ?

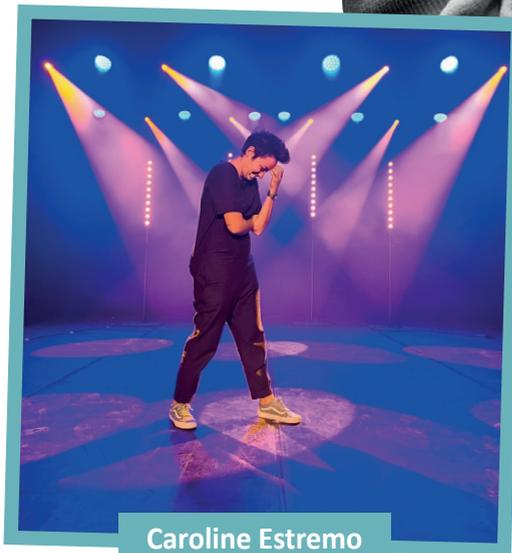
Cette infirmière urgentiste de Toulouse s'est lancée il y a plusieurs années dans le monde de l'humour, mais Caroline n'est pas comme tout le monde. Ses études et son métier d'infirmière lui collent à la peau. Alors sur scène, entre situations vécues sur le terrain, anecdotes sur l'impact des soins infirmiers sur sa vie personnelle et sa vie de maman. Elle décrit de façon humoristique et réaliste la vie d'un·e soignant·e.

Ce n'est pas tout ! Caroline est aussi autrice de 2 ouvrages avant celui-ci. Des ouvrages relatant sa vie, mais aussi ses peines et ses joies dans le secteur de la santé depuis ses premiers pas en institut de formation. Elle utilise l'humour dans ces œuvres littéraires et ces stand-up pour dénoncer les difficultés d'être étudiant·e·s en sciences infirmières et professionnel·le·s de santé aujourd'hui.

DE QUOI EST CONSTITUÉ CE NOUVEAU LIVRE ?

"Aller, ça va bien se passer" s'oriente plus particulièrement sur les conditions d'accueil en stage, la souffrance des ESI, lorsque celles-ci sont mauvaises, et la difficulté d'accueillir des étudiant·e·s avec un manque considérable de professionnel·le·s qui alourdit la charge de travail. Elle l'explique également dans le prologue de son livre *"Les stages inf", c'est dur quand on est stagiaire... Et quand on est tuteur !"*

À travers son dernier livre, l'autrice a pour objectif d'informer et de rassurer les ESI, tout en utilisant son humour pour dénoncer et accompagner les étudiant·e·s infirmier·ère·s d'aujourd'hui et de demain.



Caroline Estremo pendant son show

QUEL EST LE PETIT PLUS DE CE LIVRE ?

En dehors d'une préface mettant en lumière les combats de la FNESI depuis 20 ans, c'est l'expérience unique entre roman et livre illustré de conseils, anecdotes et autres informations utiles pour tout·e étudiant·e en sciences infirmières. Elle décrit aussi avec une justesse appréciable les moments difficiles en stage qui remettent en question nos études parfois l'espace d'un instant.

Alors avec tout ça nous ne pouvons que vous le recommander, que ce soit pour vous, un·e camarade de promotion ou même un·e proche soignant·e car ce livre parlera sans aucun doute à tou·te·s les soignant·e·s qui gardent en eux·elles une petite part de l'étudiant·e·s qu'il·elle·s étaient ! Il pourra également vous aider à appréhender votre futur stage, ou remonter la pente après un début difficile, mais aussi à sensibiliser les professionnel·le·s sur le bon accueil des étudiant·e·s en sciences infirmières tout ça avec cette dérision qu'apporte la touche humoristique de Caroline Estremo !

*Lisa Rocher, Vice-Présidente en charge du Réseau,
Kylilan Gatel-Hareau, Vice-Président en charge
de la Communication Culturelle.*

Présentation du NILE

NILE est une agence conseil en affaires publiques qui est destinée à apporter aux associations de patient-e-s, professionnel-le-s de santé, producteur-ric-e-s de soins et pouvoirs publics, un conseil stratégique et une expertise dans la réflexion et la mise en œuvre de leurs affaires publiques. L'agence a été fondée en 2018 et depuis cette année, la FNEFI travaille en étroite collaboration avec eux.¹



UN LABORATOIRE D'IDÉES

NILE propose différents "Think Tank" qui sont des groupes de réflexion ou laboratoire d'idées et un regroupement d'expert-e-s au sein d'une structure de droit privé. Certain-e-s sont financé-e-s par des organismes étatiques (qui concerne l'État).

L'activité principale d'un think tank est de produire des études et d'élaborer des propositions, le plus souvent dans le domaine des politiques publiques ou de l'économie.

L'EUROPE DE LA SANTÉ À CONSTRUIRE

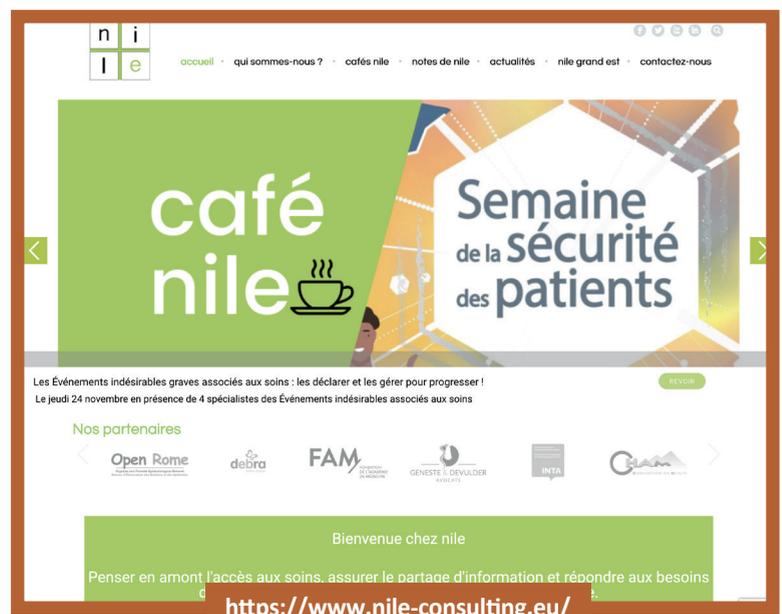
Ici commence l'Europe de la santé, think tank est composé des jeunes professionnel-le-s de la santé, désireux-ses d'œuvrer dans la construction d'un projet de santé solidaire et protecteur à l'échelle européenne. Les thématiques sont diverses : maladies rares, formation des étudiant-e-s en santé, échéances politiques, démocratie en santé et caetera.

LA FNEFI PARTICIPE

En fin d'année dernière (2022), la FNEFI a participé à l'écriture d'une note avec différentes fédérations de santé comme l'ANESF², l'UNECF³ et l'ANEFP⁴, qui fait l'état des lieux de la mobilité des étudiant-e-s en santé. Cette note est portée depuis le début d'année 2023 aux parlementaires et aux instances européennes.

Suite à cela, le travail continue avec le NILE et les différentes fédérations de santé pour améliorer les conditions d'études des étudiant-e-s en santé.

1/ Source : <https://www.nile-consulting.eu/category/cafe-nile/>
2/ Association Nationale des Étudiant-e-s Sage Femmes
3/ Union Nationale des Étudiants en Chirurgie Dentaire
4/ Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France



NILE is a public affairs consultancy that aims to provide strategic advice and expertise to patient organisations, healthcare professionals, healthcare producers and public authorities in thinking about and implementing their public affairs. The agency was founded in 2018 and since this year the FNEFI has been working closely with them.

NILE offers various "Think Tank" which are groups of reflexions or ideas laboratories and a grouping of experts within a private law structure. Some are funded by state bodies. The main activity of a "Think Tank" is to produce surveys or develop proposals usually in the field of public policy or the economy.

This is the beginning of Health Europe, a think tank composed of young health professionals who want to work on the construction of a health project based on solidarity and protection at the European level. The themes are diverse : rare diseases, training of health students, political deadlines, health democracy and so on.

At the end of last year (2022), the FNEFI participated in the writing on a note with different health federations such as ANESF, UNECF and ANEPF, which describes the state of health students' mobility. Since the beginning of 2023, this note has been submitted to parliamentarians and European authorities. Following this, work continues with the NILE and the various health federations to improve the conditions of study for health students.

Briser les plafonds de verre !

Entretien entre Manon Morel, présidente de la FNEFI et Benjamin Villeneuve, doctorant PhD à l'université d'Ottawa.

Bonjour Benjamin, pouvez-vous nous expliquer en bref votre parcours.

Dès mon entrée en IFSI, j'ai développé une passion pour l'humain, la relation et la santé mentale. Diplômé en 2000, j'ai alors consacré l'ensemble de ma carrière aux personnes en souffrance psychique. Après une expérience de cadre de santé, j'ai eu la chance d'effectuer un Master 2 en sciences de l'éducation au sein de l'université de Montpellier. J'ai ainsi gagné de nouvelles compétences en pédagogie, mais aussi dans le domaine de la recherche. Je suis aujourd'hui formateur au GRIEPS¹ où je partage mon expérience avec des professionnel-le-s de la psychiatrie, et depuis 2021 je suis redevenu un étudiant... en Sciences Infirmières !

Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire un doctorat en sciences infirmières et pourquoi choisir le Canada ?

La réalisation d'un mémoire de recherche, la publication des résultats et leur communication dans différents congrès m'ont poussé dans la marmite académique. L'apprentissage reçu en master m'a donné un éclairage théorique sur les postures courbées, parfois dociles des professions paramédicales et leur nécessaire besoin d'émancipation dans les modèles de santé modernes. Je pense que la recherche constitue un des leviers pour nous donner accès à une véritable autonomie. C'est également une source de production de savoirs indispensable pour ancrer une discipline. Mon engagement dans la recherche se traduit dans le milieu associatif où j'occupe depuis peu la présidence de l'ADRpsy² qui va promouvoir la recherche en soins psychiatrique (y compris auprès des étudiant-e-s infirmier-ère-s), mais également tout au long de mon parcours académique.

Interpellé par l'invisibilité des infirmières dans l'histoire de la médecine, et soutenu dans cette thématique par l'historienne Aude Fauvel, maître de recherche à l'UNIL³, j'ai naturellement souhaité poursuivre mes



travaux de doctorat dans ma discipline, c'est-à-dire en sciences infirmières. Avec la création de la CNU 92⁴ en 2019, j'ai espéré intégrer une faculté française. Je n'avais pas saisi alors la fragilité de notre discipline naissante qui ne pouvait pas encore porter de doctorats. Mes recherches orientées vers l'histoire, l'empowerment et le genre des infirmier-ère-s, m'ont finalement ramené outre atlantique vers

« J'ai bénéficié d'un accueil extraordinaire des professeur-e-s et d'une bourse 50 000 \$ »

une infirmière, la Dre Thifault. Je poursuis aujourd'hui un circuit doctoral à l'Université d'Ottawa sous la direction des professeurs Fauvel et Thifault, et je suis rattaché à deux laboratoires de recherche (URHN⁵ et IHM⁶).

Pouvez-vous décrire une année de doctorat à Ottawa ?

J'ai intégré ma première année PhD⁷ en septembre 2021, habitée d'un fort sentiment d'imposture. L'infirmier-ère français-e, auprès de ses camarades canadien-ne-s rompus aux méthodologies de recherche qui leur sont enseigné-e-s dès leur première année d'université infirmière, ne se sent pas toujours à sa place. Les sciences infirmières ont plus de cinquante ans au Canada.

J'ai cependant bénéficié d'un accueil extraordinaire de la part de mes professeur-e-s mais aussi de l'Université qui m'a octroyé plus de 50 000 \$ de bourses annuelles. La qualité des enseignements m'a permis de rapidement monter en compétence.

Alors, une année type, c'est tout de même une centaine de lectures scientifiques à critiquer, des dizaines d'exams pour attester de nos connaissances en méthodologies de recherche et un engagement sans faille. J'ai pu suivre tous mes cours en zoom sans me déplacer régulièrement en Ontario. Il est nécessaire ensuite de communiquer dans des congrès scientifiques et publier, mais finalement tout cela se fait assez naturellement.

Mon parcours, ainsi que celui de mes prédécesseurs, doit maintenant perdre cet aspect « exceptionnel » pour devenir « ordinaire » et s'implanter durablement au sein des universités françaises. La voie est ouverte !

Des questions ? Tu peux envoyer un mail à : es@fnesi.org

Manon Morel, Présidente de la FNEFI,
Benjamin Villeneuve, Doctorant PhD
à l'université d'Ottawa.

1/ Groupe de recherche et d'intervention pour l'éducation des professions sanitaires et sociales. 2/ Association pour le développement de la recherche en psychiatrie, secretariatADRpsy@outlook.fr
3/ Université de Lausanne 4/ Conseil national des universités section sciences infirmières 5/ Unité de recherche en histoire du nursing, Ontario Ottawa 6/ Institut des humanités en médecine, Suisse Lausanne 7/ Le doctorat Philosophiæ doctor (ou doctor philosophiæ) demande à l'étudiant-e un travail permettant d'apporter une contribution significative au savoir.

Semio8G

vosre application web gratuite de sémiologie psychiatrique

Pour vous aider dans vos UE centrées sur la psychopathologie ou lors de vos stages en psychiatrie, une équipe de cinq infirmier·ère·s a pensé et développé un outil numérique capable de vous aider à structurer, organiser et préciser votre observation clinique.

La sémiologie peut se définir comme la science qui étudie les différents systèmes de signes.

Pour Umberto Eco « *Le sémiologue est celui qui voit le sens là où les autres voient des choses.* ». La sémiologie psychiatrique, branche de la sémiologie médicale, est l'étude des signes et des symptômes que l'on peut observer au cours des troubles psychiques.



Dans la relation avec des personnes en souffrance psychique, vous relevez de nombreuses informations sur le comportement, le discours, la pensée, ou encore les émotions des personnes que vous accompagnez. Comment retranscrire votre observation clinique sans perdre toute la richesse et la pertinence de cette dernière ?

La pratique démontre toute la complexité de cet exercice et les besoins des clinicien·ne·s pour comprendre, structurer, préciser et relayer ses observations après un entretien, une activité thérapeutique ou un accompagnement.

Après deux ans et demi de travail, l'équipe Recherche et Développement du GRIEPS a réussi à concevoir un outil numérique de sémiologie psychiatrique, ergonomique, valide et auto-apprenant, à même d'améliorer vos praxis cliniques. L'équipe formée de formateur·rice·s chercheur·e·s en Sciences de l'Éducation et en Sciences infirmières s'est enrichie de la collaboration scientifique et médicale du Docteur Rémy Klein. Après une recension des écrits internationale de l'existant, l'équipe-projet a bâti un corpus conceptuel répondant systématiquement à quatre critères : validité, reproductibilité, facilité d'apprentissage, utilité.

Au fil des mois, les concepteur·rice·s ont dessiné un arbre sémiologique comprenant 8 domaines et 55 sous-domaines, où se rattachent 268 termes avec leur définition référencée. L'essence pédagogique du projet se retrouve dans les 200 exemples vidéos, écrits, liens internet pertinents, permettant à l'utilisateur·rice « d'aller plus loin » pour affiner sa compréhension de la terminologie. Semio8G peut aussi se transformer en lexique sémiologique.

8 domaines
55 sous-domaines
268 définitions
200 exemples et liens

La validité de cette application est gagée par un comité scientifique de relecture et plus de cent testeurs de terrain.

C'est une appli Web, vous n'avez besoin que d'une connexion internet pour afficher le contenu sur votre PC, votre téléphone mobile ou encore votre tablette. Le GRIEPS a décidé de la rendre gratuite ! Concernant l'utilisation concrète de l'outil, nous conseillons d'envisager Semio8G bien au-delà d'un simple dictionnaire et d'utiliser l'arbre sémiologique (statut mental) avec ses domaines et sous-domaines, pour acquérir des facilités dans l'organisation et la structure de sa pensée clinique. Avec le temps, l'utilisation répétée en soutien de vos transmissions écrites et orales va vous doter de cette compétence taxonomique, et vous pourvoir d'un vocabulaire précis et scientifique. Le tout au bénéfice des patient·e·s que vous accompagnez et du·de la futur·e professionnel·le que vous allez devenir ! Bonne utilisation à vous et n'oubliez pas de commencer par le tutoriel !

Benjamin Villeneuve, Formateur permanent au Groupe De Recherche Et D'intervention Pour L'éducation Des Professions Sanitaire Et Sociale (GRIEPS).

Les Labels FNESI : mettre en valeur vos projets

Les labels de la FNESI sont un des projets phares de la fédération. Ils permettent de mettre en lumière et d'aider les associations locales dans la création et la valorisation de leurs projets sur 5 thématiques :

Label Transition Écologique

Le label Transition Écologique est l'occasion de valoriser vos projets éco-responsables et de sensibiliser à cette thématique.

La FNESI se veut porteuse de valeurs écologiques et met en lumière ces initiatives pour sensibiliser les étudiant-e-s du réseau. On peut souligner le projet inter-association de nettoyage des plages initié par l'AsEBSI sur l'ensemble du territoire qui s'étend avec des cleanwalk à l'intérieur des terres par exemple.



Label Culture

Le Label Culture met en lumière des initiatives facilitant l'accès aux œuvres culturelles pour les étudiant-e-s. Cela peut se traduire par une soirée cinéma dans l'établissement de formation, un partenariat avec un théâtre local pour avoir des places à prix réduit ou des sorties culturelles dans des musées.



Se faire labelliser par la FNESI...

C'est aussi se faire labelliser par nos partenaires thématiques qui sont membres des jury d'accréditation. C'est l'occasion de faire gagner en crédibilité et en poids vos initiatives locales et de leur donner de la visibilité dans le réseau. Vous pourrez donc plus facilement échanger avec les associations locales porteuses de ces projets afin de le mettre en place, si vous le souhaitez, sur votre territoire.

Obtenir un label est aussi la possibilité d'obtenir une aide financière de la FNESI pour mettre en œuvre le projet.

Les sessions de labellisation se passent aux Universités d'Été et au Congrès National. Vous pourrez, en tant qu'association, candidater à un ou plusieurs labels selon vos projets. Vous recevrez les informations en amont afin de pouvoir construire votre dossier et nous le soumettre pour passer, de manière anonyme, dans les mains du jury.

Clément Watbled, Vice-Président en charge de l'Innovation Sociale.

Label Tutorat



Le Label Tutorat vise à mettre en lumière les initiatives étudiantes qui ont pour vocation l'entraide étudiante dans le cadre de l'apprentissage des connaissances inhérentes à leur formation. A travers leurs projets de tutorat, les étudiant-e-s font preuve d'innovation dans la transmission du savoir et la réussite des étudiant-e-s. On peut citer "le jeu de carte pharmacologie" d'ARTIST qui fait l'objet d'un article dédié dans ce Sérum.

Label Solidarité

Le Label Solidarité valorise les projets qui rassemblent les étudiant-e-s autour d'une cause comme la précarité étudiante sur des thématiques alimentaires ou menstruelles. C'est l'occasion de faire labelliser la mise en place d'un distributeur Marguerite & Cie dans votre établissement de formation.



Label Bien-Être

Le Label Bien-Être valorise les initiatives qui promeuvent le bien-être étudiant. Le bien-être mental, social ou encore physique peuvent faire l'objet d'un projet labellisable. C'est également l'occasion de mettre en place un projet pérenne dans le temps et sur les prochains mandats. Cela peut se traduire par la mise en place de la Semaine Bien-Être.



Pour toute information complémentaire : is@fnesi.org

**RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE****OFFERT⁽¹⁾****Toute une ligne
D'OFFRES****MUTUELLE SANTÉ****à partir de
16€ /mois⁽²⁾****pour toi
TKT****ASSURANCE HABITATION****à partir de
5€ /mois⁽³⁾****ASSURANCE⁽⁴⁾ ET
FINANCEMENT AUTO⁽⁵⁾****Des solutions
SUR MESURE****PRÊT ÉTUDIANTS****jusqu'à
60000€⁽⁶⁾****Ensemble, prenons soin de demain**

Appli mobile

3233 Service gratuit
+ prix appel

Flasher-moi :



Suivez-nous sur :



Et échangez entre vous :



LA COMMUNAUTÉ MACSF

DOCUMENT COMMERCIAL À CARACTÈRE NON CONTRACTUEL, POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VOUS RÉFÉRER AUX CONDITIONS GÉNÉRALES OU AUX NOTICES D'INFORMATION.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

PUBLICITÉ

(1) Pendant vos études, hors internes et docteurs juniors, hors remplacements. (2) Tarif (hors cotisation association ALAP) valable sur un contrat MACSF Générique jusqu'au 30/04/2023, sous réserve d'évolution des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans, et de moins de 31 ans pour les autres études. (3) Tarif 2022 pour 1 ou 2 pièces. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. (5) Avec Club Auto MACSF clubauto-macsf.com, 0 805 051006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. (6) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. L'assurance emprunteur Décès, Incapacité, Invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix.

MACSF assurances - SIREN N°775 665 631. MACSF prévoyance - SIREN N°784 702 375 - Sociétés d'Assurance Mutuelles - Entreprises régies par le Code des Assurances. MACSF financement - Société de financement - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIRET N°343 973 822 00038. MACSF assurances est mandataire exclusif en opérations de banque de MACSF financement - SIREN 775 665 631 - N° ORIAS 130 04 099. Sièges Sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX. Adresses postales : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX. Association souscriptrice : A.L.A.P - Siège social : 11, rue Brunel - 75017 Paris.

